

Image not found or type unknown



Vente bateau suite deces d'un des propriétaires

Par **Isabella971**, le **30/04/2020** à **17:54**

Bonjour à tous

je possède un bateau que j'avais acquis avec un ami qui est décédé il y'a peu

sa seule héritière refuse la succession

je me retrouve aujourd'hui coincé et je voudrais le vendre

comment dois-je m'y prendre ?

merci par avance

Par **Visiteur**, le **30/04/2020** à **18:03**

Bonjour

Succession refusée, mais rien ne dit que le notaire ne trouvera pas d'hériter lointain. Sinon ,les domaines de retrouveront propriétaires indivis avec vous.

Je vous conseille de prendre contact

-Avec le notaire, qui connaît ce genre de situation

-Avec le service des domaines, pour vous renseigner.